Compostage collectif ou partagé

Ca du Grand Annecy

Auteur :

46 Avenue des Iles
74000 Annecy
Voir le site internet
Sébastien Augier
saugier@grandannecy.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Dans le cadre du Programme Local de Prévention, la Communauté de l'Agglomération d'Annecy a constaté dans son diagnostic que 57% de son habitat était de l''habitat collectif.

La C2A a donc naturellement décidé de mener des actions de mise en place de sites de compostage collectifs, ou partagés.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Proposer aux habitants de composter en pieds d'immeubles de façon à réduire leur volume de déchets à collecter.

Proposer une action permettant de favoriser le lien social et animer la vie de l'immeuble.

Sensibiliser les habitants à une meilleure consommation en jetant moins de déchets.

Installer 10 sites de compostage partagé / an sur l'agglo d'Annecy

Résultats quantitatifs

3 composteurs de 560 litres (1 bac de broyat, 1 bac de déchet,1 bac de maturation) installés en Janvier 2012, pour 25 foyers participants, a permis de retirer 2 bacs Ordures ménagères de 360 litres du stock de la copropriété.

Soit en quantité évitée estimée : 40 kg de déchets/habitant/an x 25 foyers de 2.5 habitant (40x25x2.5) => 2 500 kg ou 2,5 tonnes évitées.

9 sites équipés et des sites en commandes pour début 2013 => Objectif 2012 atteint

Résultats qualitatifs

Le retrait de 2 bacs 360 litres d'Ordures Ménagères permet :

d'alléger la charge des entrées/sorties des poubelles.

de limiter les mauvaises odeurs dans les poubelles.

de réduire la charge de nettoyage des poubelles.

de reconnaître la participation des habitants par une inauguration en présence des élus de la commune.

Cette action a été relayée par des articles dans la presse et de créer une animation autour de la distribution gratuite de courges aux habitants suite à l'utilisation du compost obtenu.

MISE EN OEUVRE

Planning

Octobre 2011 => Enquête auprès des habitants

Décembre 2011 => Présentation en assemblée générale de la copropriété

Décembre 2011 => Validation en assemblée générale et bon de commande transmis à la C2A

Janvier 2012 => Installation du site

Avril 2012 => Inauguration du site avec les habitants et en présence des élus

Mai 2012 => Retrait de 1 bac 360 litres Ordures Ménagères

Juin 2012 => Distribution de courges aux habitants

Août 2012 => Retrait du deuxième bac 360 litres Ordures Ménagères

Moyens humains

1 chargé de prévention

1 technicien environnement de la commune

1 syndic bénévole

Moyens financiers

Documents de communication => 100 Euros

Temps passé (réunion, installation du site, suivi) => non chiffré

Matériel => Coût du site pris en charge par la commune = 70 € + 45 € de bioseaux distribués aux habitants

Moyens techniques

Réalisation de documents type flyer.

Montage de site (3 bacs de 560 litres + 25 bio seaux + outils de montage).

Recherche de broyat => fourni gratuitement par la commune.

Partenaires mobilisés

Service environnement et service espaces verts de la mairie de CRAN GEVRIER

Syndic bénévole gestionnaire de la copropriété.

Paysagiste de la copropriété.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette action a été reproduite sur d'autres copropriétés de l'agglo gérées par des bailleurs, syndic ainsi que dans des structures collectives tels que les casernes de pompiers, lycées; écoles primaires....

Difficultés rencontrées

Cette opération a été rapidement victime de son succès puisque les bacs à compost (déchet + maturation) ont été remplis au bout de 4 mois nécessitant une utilisation du premier compost (jeune) en stockage au fond du jardin en mélange avec la tonte de pelouse de la copropriété.

Après 2 mois, des courges sont apparues et ont pu être distribuées aux habitants permettant la mise en valeur de leur action.

Recommandations éventuelles

Cette opération a pu être réalisée grâce notamment à la mobilisation et motivation de plusieurs acteurs (syndic, mairie, agglo, paysagistes, habitants).

Bien réfléchir sur l'emplacement du site (accès, propreté, aménagement, panneau d'affichage).

Bien sensibiliser les habitants sur les aspects techniques du compostage et répondre a leurs craintes (odeurs, animaux...).

Anticiper et coordonner l'apport de broyat et le réapprovisionnement.

Suivre le site avec les référents dès le départ.

Mots clés

IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT | CONTENEUR | MENAGE | COLLECTIVITES LOCALES | BIODECHET

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

France-Noëlle LEFAUCHEUX
france-noelle.lefaucheux@ademe.fr
Direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes